



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

services bancaires

Question écrite n° 97177

Texte de la question

M. Arnaud Viala appelle l'attention de M. le ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales sur le fonctionnement des bureaux de poste en milieu rural et des distributeurs automatiques de billets de banques postales. En effet les distributeurs automatiques de la Banque postale dans certaines zones rurales cessent d'être approvisionnés en raison du fait qu'ils nécessitent une mise aux normes. Ces mises aux normes sont parfois effectuées dans un délai très long et dans certains cas ne sont pas effectuées du tout. Cette situation prive les habitants de certaines communes d'un service de proximité essentiel et contribue à l'isolation des populations en milieu rural. Il lui demande d'avertir les dirigeants de la Banque postale afin de procéder aux mises aux normes des distributeurs automatiques qui s'imposent afin de restituer ce service aux populations en zones rurales.

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Viala](#)

Circonscription : Aveyron (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97177

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Aménagement du territoire, ruralité et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 juillet 2016](#), page 6100

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)